

Délibération affichée,
rendue exécutoire,
après transmission au
Contrôle de la Légalité
le : 23/07/12

DEPARTEMENT DES YVELINES

AR n° : A078-227806460-20120713-64091-DE-1-1_0

CONSEIL GENERAL

Séance du vendredi 13 juillet 2012

POLITIQUE BÂTIMENTS

BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX

**CHÂTEAU FORT DE LA MADELEINE À CHEVREUSE
TRAVAUX DE RESTAURATION ET DE MISE EN VALEUR**

LE CONSEIL GENERAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Général en date du 12 avril 2011 adoptant la réalisation d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative à la conservation du château de la Madeleine à Chevreuse,

Vu la délibération du Conseil Général en date du 13 avril 2012 adoptant la réalisation d'études pré-opérationnelles pour la conservation et la mise en valeur du château de la Madeleine à Chevreuse,

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil Général,

Sa Commission Equipement entendue,

Sa Commission Enseignement, Culture, Jeunesse et Sport entendue,

Sa Commission des Finances et des Affaires générales consultée,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Adopte une opération de travaux de restauration et de mise en valeur du château fort de la Madeleine à Chevreuse (visuels du projet ci-annexés) pour un montant de 5 870 000 € TTC et décide de l'individualisation de l'autorisation de programme correspondante.

Autorise Monsieur le Président du Conseil Général à solliciter le cas échéant des subventions auprès de l'Etat, du Conseil Régional et des autres organismes financeurs, et à conclure, éventuellement, avec ces partenaires une convention relative à ces financements.

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 23 article 231314 du budget départemental.



Yvelines
Conseil général

MISE EN VALEUR DU CHATEAU-FORT DE CHEVREUSE

PATRIMOINE CULTUREL



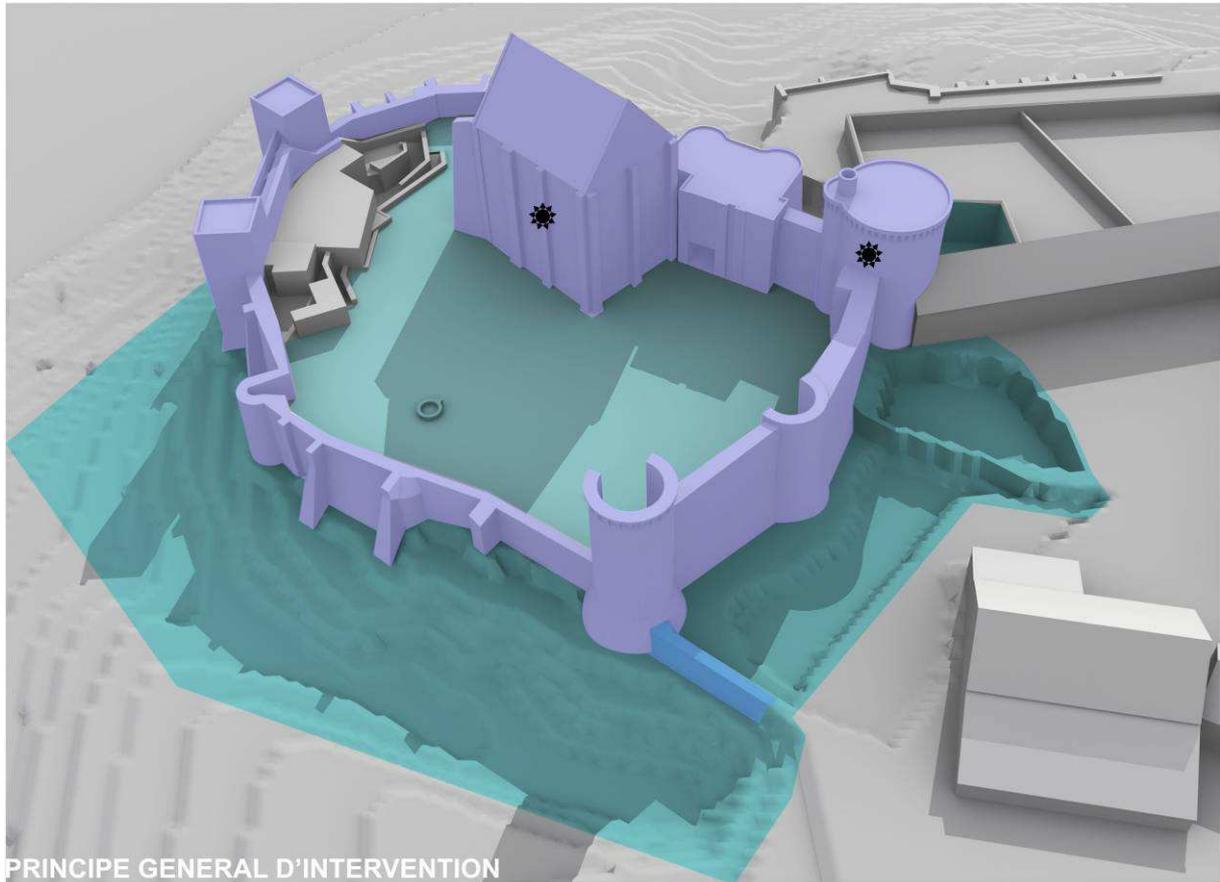
VISUELS DU PROJET

DBMGP / SDME/ PPP / PBS1
DC/ SADY

AMO : PANIOUCHKINA-
MOULLET (mandataire)

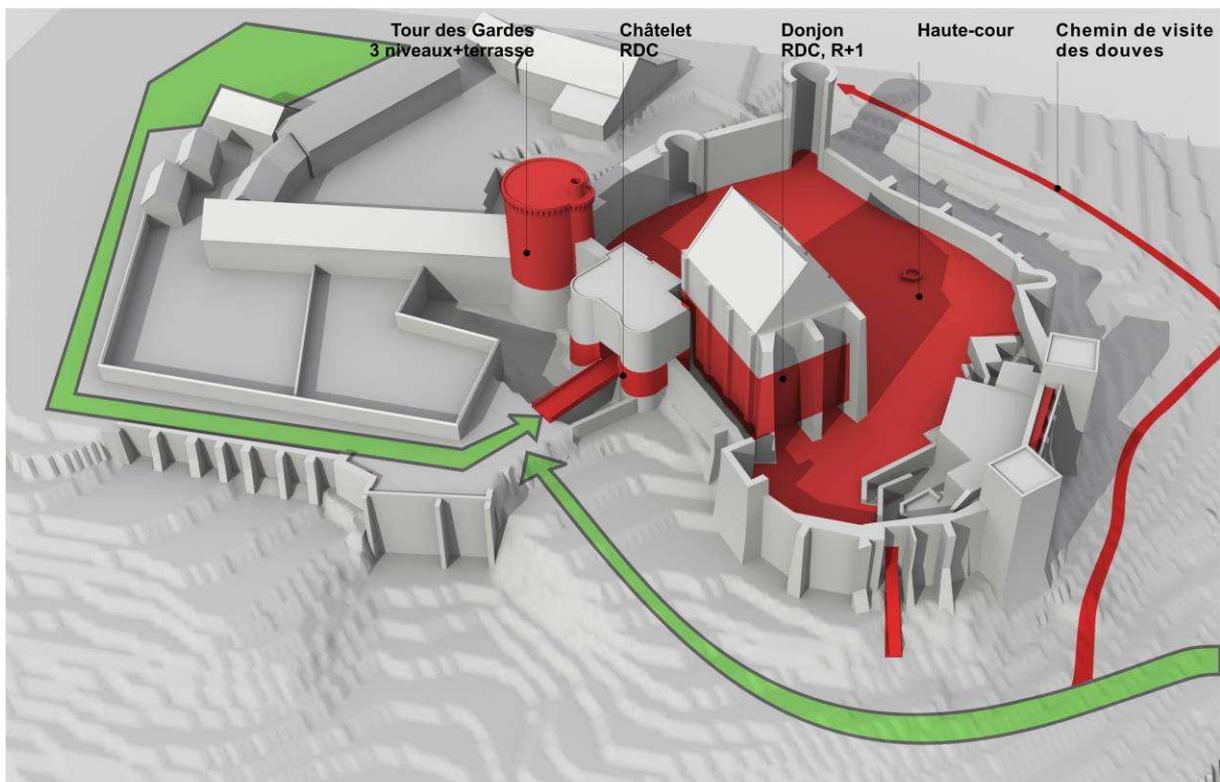
6 AVRIL 2012

HOTEL DU DEPARTEMENT - 2, PLACE ANDRE MIGNOT - 78 012 VERSAILLES CEDEX
TELEPHONE : 01 39 07 82 36 - TELECOPIE : 01 39 07 89 27

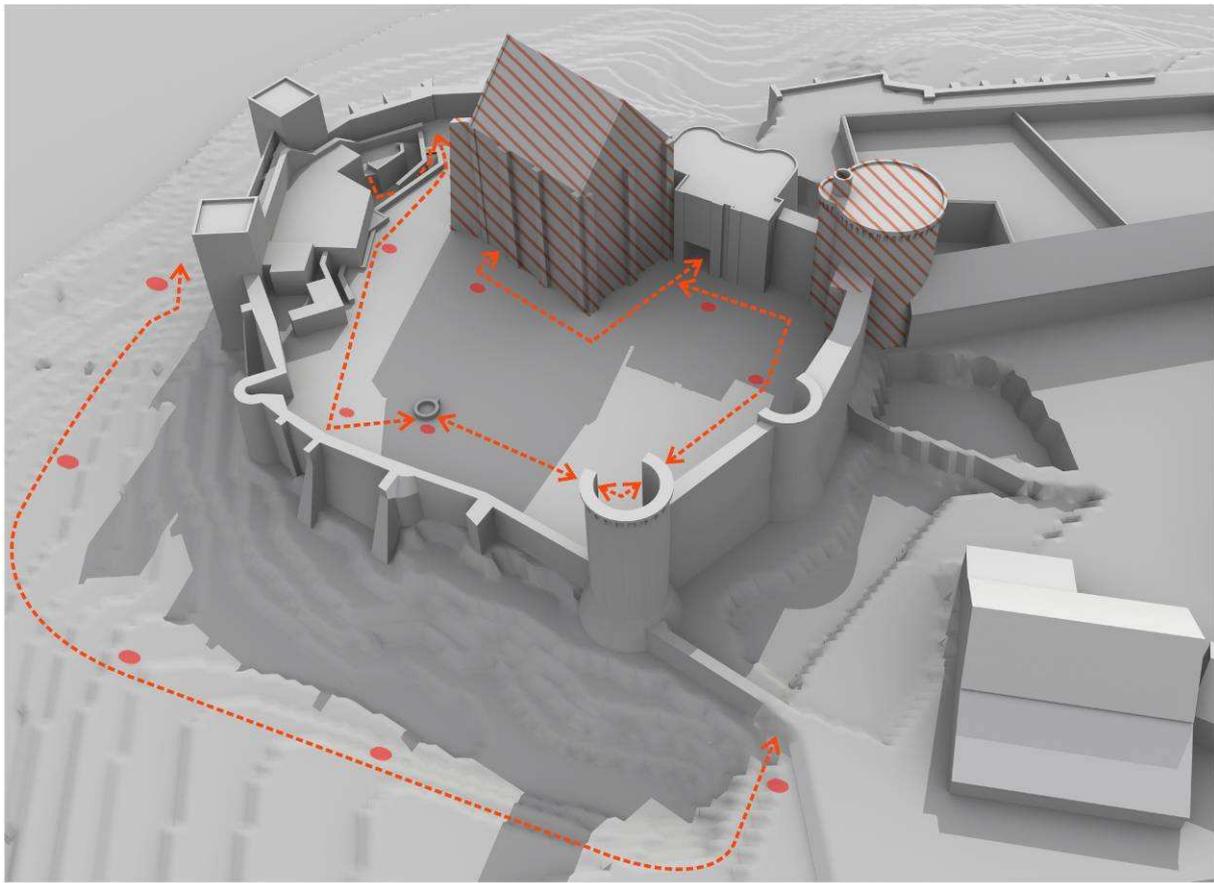


PRINCIPE GENERAL D'INTERVENTION

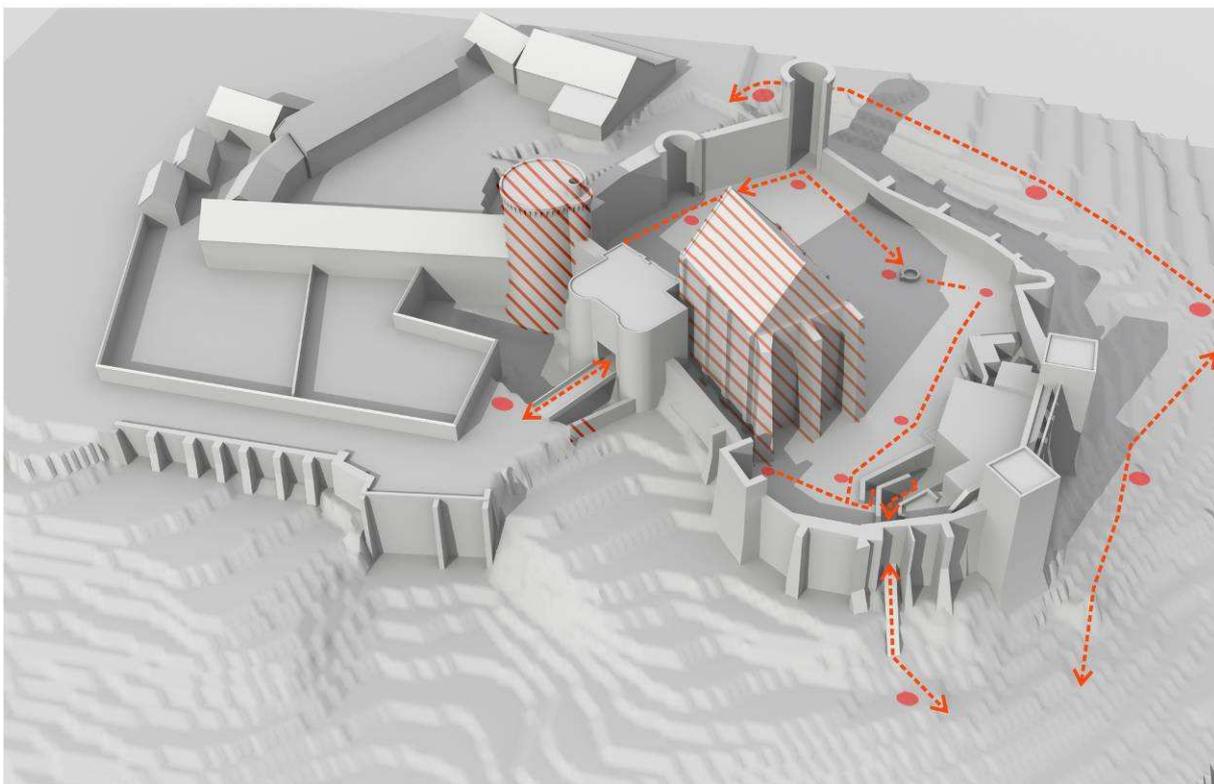
-  Mise en valeur
-  Restauration
-  Aménagement des espaces scénographiés



-  Accessibilité au public projet MOA CGY
-  Accessibilité MOA ville (hors chiffrage)



←---→ Parcours de visite ● Panneaux d'orientation ou dispositifs ludiques ▨ Bâtiments porteurs de contenu culturel



←---→ Parcours de visite ● Panneaux d'orientation ou dispositifs ludiques ▨ Bâtiments porteurs de contenu culturel